



Pietro Perrino
Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 22 février 2019



Objet : **Votre demande d'accès à l'information**
N/D 032 142 000 / 2018-2019-035



Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 5 février dernier par courriel et comme formulée, vous désirez obtenir :

- *Les données ventilées des résultats financiers de la SQDC après 3 mois d'opération. Quand je parle de ventilation, c'est de connaître le montant des ventes et la quantité de cannabis vendu dans les boutiques physiques et sur le site internet, tout ça séparé.*
- *Je veux aussi avoir le montant des ventes et la quantité de cannabis vendus séparés par région administrative.*

Nous vous transmettons un communiqué de presse publié le 23 janvier dernier qui dresse un premier bilan des opérations de la SQDC.

Autrement, la SQDC terminera son premier exercice financier à la fin du mois de mars 2019 et les états financiers audités de l'entreprise seront ensuite publiés. Les chiffres de vente constituant des informations de nature commerciale, ils ne peuvent vous être communiqués et sont visés par les articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la « Loi »).

Par ailleurs, la SQDC ne détient pas de donnée sur les chiffres de vente par région administrative et en vertu de l'article 15 de la Loi, nous n'avons pas à constituer un tel document.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez,  l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,



PP/ib
Pièce jointe



La Société québécoise du cannabis dresse un premier bilan après trois mois d'opération

MONTREAL, le 23 janv. 2019 - Après trois mois d'opération, la Société québécoise du cannabis (SQDC) a réalisé plus de 860 000 transactions totalisant des ventes de 5,7 tonnes de cannabis pour des revenus d'environ 40 M\$. De plus, selon les données publiées par Santé Canada, nous estimons que le nombre de kilogrammes de cannabis distribué en novembre par la SQDC représentait 35 % des ventes totales de cannabis non-médicinal au Canada.

L'approvisionnement en cannabis demeure l'enjeu majeur de cette nouvelle industrie. Toutes les provinces doivent conjuguer avec cette réalité et ce, peu importe le modèle d'affaires choisi, le nombre de fournisseurs ou l'approche logistique. Une capacité de production autorisée inférieure à la demande des provinces et le besoin pour les producteurs autorisés d'optimiser leurs chaînes de production expliquent notamment ce défi.

La SQDC a procédé à un appel d'offres de produits en décembre dernier afin de diversifier son bassin de fournisseurs et analyse actuellement les propositions reçues. Toutefois, aucun volume additionnel important ne sera disponible avant la fin du printemps 2019. La SQDC dispose présentement d'un catalogue de 110 produits. Une cinquantaine parmi ceux-ci sont disponibles en alternance chaque semaine en succursale alors qu'une quinzaine de produits en moyenne sont disponibles chaque jour pour la vente en ligne.

En ce qui a trait au réseau de succursales, en plus des emplacements déjà annoncés à Joliette et Brossard, la SQDC prévoit ajouter une nouvelle succursale à Gatineau, laquelle sera située au 73 boulevard de la Gappe. Par ailleurs, la Société n'ouvrira pas la succursale initialement prévue au 830 rue Sainte-Catherine Est à Montréal en vue de se conformer aux dispositions prévues dans le projet de loi 2 Loi resserrant l'encadrement du cannabis, concernant les distances séparatrices entre les succursales et les établissements d'enseignement collégiaux et universitaires. Les employés recrutés pour cette succursale ont tous été informés de cette décision et la SQDC s'affaire à minimiser les impacts sur ceux-ci en relocalisant le plus grand nombre d'employés touchés dans le reste de son réseau.